



3.1 Les modalités d'organisation des formations

	Formation Théorique		Formation pratique
Où ?	A la maison (Distanciel)	A l'auto-école (présentielle)	Au départ de l'école de conduite, Du domicile si loin de l'auto-école A la sortie du lycée
Quand ?	A toutes heures	Aux horaires suivants : <u>Cours avec moniteur :</u> Plouvien : Mardi et vendredi à 18h30 Samedi à 11h Bourg-Blanc : Mercredi à 18h30 Samedi à 13h30 <u>Thématique :</u> Bourg-Blanc : mercredi de 17 à 18h30 (ordinateur) Tous les 1 ^{ers} mercredi, jeudi et vendredi du mois cours thématiques avec un moniteur	Au horaires planifiées : Prise des rendez-vous avec la secrétaire vers le 15 du mois pour des leçons le mois suivant
Avec qui ?	seul	Avec le moniteur sauf le cours du mercredi à 17h.	Avec le même enseignant en général mais possibilité d'avoir les 2 autres enseignants.
Avec quel moyen ?	Application Codes Rousseau. Téléphone, tablette, ordinateur portable	Salle de cours de code avec rétroprojecteur, écran blanc, ordinateur portable, boîtiers, carte de code, tableau blanc, lunettes alcoolémie, alcootest, pneus, affiches « code de la route »	Accès au livret numérique, Véhicule 3 Renault Clio boîte manuelle, diesel, 1 Peugeot 308 boîte automatique, diesel Simulateur (oscar, évaluation de départ, + 3 premières en heures en boîte manuelle, +2 h en boîte automatique) livret de vérification
Comment ?	L'application en distanciel vous proposera de suivre des cours en vidéo, de vous entraîner à des séries de questions thématiques, à réaliser des « examens blancs », etc	<u>Cours en accès libre :</u> vous avez librement accès à la salle de cours aux heures précisés ci-dessus pour apprendre et vous entraîner seul. Les cours et séries seront diffusés sur l'écran à l'initiative de la secrétaire. <u>Cours corrigés et commentés :</u> vous avez accès à la salle de cours aux horaires précisés ci-dessus en respectant les modalités de réservation, pour travailler l'apprentissage du Code de la route. Vous serez encadré par un enseignant. Il prodiguera des conseils, répondra à vos interrogations et vous aidera à surmonter les éventuelles difficultés. <u>Cours thématiques :</u> Vous avez accès à la salle de cours aux horaires précisés ci-dessus. Ou envois de SMS aux élèves pour des cours pendant les vacances scolaires	La formation basée sur le référentiel pour une éducation à la mobilité citoyenne (REMC) est constituée de compétences à acquérir. Ces compétences seront enseignées avec progressivité en diversifiant les environnements et les conditions de conduite : - sans trafic, avec trafic soutenu ou très dense - en campagne, agglomération, hors agglomération - chaussée étroite, chaussée large, chaussées avec des voies multiples - avec différentes conditions climatiques - conduite de jour et si possible de nuit Différentes techniques d'apprentissages seront mises en place pendant votre formations : <u>l'écoute pédagogique :</u> Pendant que l'élève conduit, il observe, écoute les explications et les conseils de l'enseignant et participe de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions. <u>La conduite commentée :</u> l'élève conduit et explique à voix haute tout ce qu'il voit et ce qu'il fait.